

Ecole élémentaire de SAULON LA RUE
12A rue des Chêneteaux
21910 SAULON LA RUE
03 80 36 91 13
0210586Y@ac-dijon.fr

Inscription à l'école élémentaire de Saulon la Rue

Rentrée scolaire 2024/2025

Madame, Monsieur,

Les inscriptions à l'école élémentaire de Saulon la Rue se feront :

à la mairie de Saulon-la-Rue : du lundi 25 mars au lundi 08 avril 2024

► L'inscription est obligatoire pour tout élève arrivant pour la première fois dans une nouvelle école (**entrée en CP** ou élève changeant d'école).

► **Vous devrez vous présenter avec :**

- la **fiche de renseignements dûment remplie**
- la **fiche autorisation droit à l'image dûment remplie,**
- la **photocopie de votre livret de famille ;**
- la **photocopie du carnet de santé de votre enfant (la première page + les pages des vaccinations) ;**
- **l'attestation d'assurance sera à fournir au mois de septembre 2024 ;**
- **le cas échéant, la demande de dérogation signée par le maire de la commune d'origine et par le maire de la commune où vous souhaitez scolariser votre enfant**
- **en cas de divorce ou de séparation, photocopie du jugement**

En cas d'impossibilité, vous devrez prendre rendez-vous, avec la secrétaire de mairie,
au 03 80 36 60 50.

► Pour les futurs CP ou les nouveaux arrivants, veuillez renseigner **lisiblement** une adresse mail.
La liste des fournitures scolaires vous sera communiquée par ce biais, au début des vacances d'été.

INFORMATIONS UTILES
<u>Rentrée</u> : lundi 2 septembre 2024 / accueil dans la cour de l'école entre 8h20 et 8h30
<u>Horaires de classe</u> : Matin / 8h30_11h35 (accueil à partir de 8h20) Après-midi / 13h40_16h35 (accueil à partir de 13h30)
<u>Cantine/ garderie</u> : Les locaux se trouvent au sein de l'école élémentaire de SAULON LA RUE. Vous trouverez toutes les informations sur le site suivant : https://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/periscolaire 03 80 36 21 43 / periscolaire.saulonlarue@ccgevrey-nuits.com
<u>Transport scolaire</u> : Fin mai 2024, vous trouverez les informations pour obtenir une carte de bus pour votre enfant, si cela est nécessaire, sur le site suivant : https://www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor

Cordialement,
M Chopin, directeur de l'école élémentaire